

Genre du véhicule	Marque de fabrique		Type *)		Modèle année	Bordereau-type N°	
Remorque à 1 roue	C H A I G N E A U		La 5ème roue		1963	4 ' 2 0 9	
Caractéristiques "La 5ème roue" sur plaquette du constructeur							
remorque à 1 roue non orientable			Carburant	-	Nombre de cylindres -		
Constructeur du châssis Remorques légères CHAIGNEAU, Suresnes (Seine) (F) -Imp, R.Lambelet, Lutry							
N° du châssis frappé à droite, à l'avant en haut sur mancheron et sur plaquette							
N° du moteur frappé							
Type du moteur							
Position du mot.		Frein-moteur					
Cylindrée	cm³	Frein de remorque			Dimensions ext. en mm		
Temps	Transmission		Treuil/Cabest.		Longueur 900		
Refroidissement	Nombre vit. avant		Crochet rem.		Largeur 1'170		
Entraînement	Vitesse en 1 ^{re}		Voie avant		Hauteur variable		
Nombre d'axes	1	Vitesse en prise dir.		Distance axe AR/attache		570	
Nombre de pneus	1	Bloquage différentiel		Diam. de braq.		Porte à faux arr. 330	
Frein à pied -							
Frein à main							
Poids	avant	arr.	total	Pneumat.	avant	arr.	Dimensions int. en mm
A vide			35	Dimension		3,50 - 8	Longueur 760
Charge utile			95	Charge pneu		205	Largeur 1'120
Total			130			4 Ply	Hauteur
Gar. de fabr.			130				Haut. ridelles 140
Poids max. garanti pr. train routier				Nombre de portes		Porte à faux arr. 300	
Direction: position				Marque du moteur		C. V. frein	
Alésage				Course		C. V. impôts	
Forme de la carrosserie *)							
Nombre de places: total			(avant	milieu	arr.)	Places debout

**)

Phares: marque	Indic. de direction	2/ combinés avec feux AR
Feux de croisement		
Feux de position		
Phare brouillard	Essuie-glace	
Feux arrières	2/ combinés avec clignoteurs	Avertisseur
Rélecteurs	2/ triangulaires, 15 cm de côté	Rétroviseur
Feu stop	2/ séparés	Indicateur de vitesse
Eclairage N° de contrôle	2/ combinés avec feux AR	Parties dangereuses
Phare marche arrière		
Equipement électr.	Volts	
Mesure du bruit	bB à	

Observations et exceptions

- *) Modèles : R M P = plateau
R M G = Galerie
R M L = Tourisme luxe (pont, galerie, supports de bâche et bâche)

***) Equipement électrique : Doit être contrôlé par l'expert cantonal lors de l'immatriculation

Lieu et date de l'expertise-type Payerne, 9.4.63

La Commission d'expertise-type

Genre du véhicule	Marque de fabrique		Type	*)	Modèle année	Bordereau-type N°
Remorque à 1 roue	C H A I G N E A U		La 5ème roue		1963	4 ' 2 0 9
Caractéristiques "La 5ème roue" sur plaquette du constructeur						
remorque à 1 roue non orientable			Carburant	-	Nombre de cylindres -	
Constructeur du châssis Remorques légères CHAIGNEAU, Suresnes (Seine) (F) -Imp. R.Lambelet, Lutry						
N° du châssis frappé à droite, à l'avant en haut sur mancheron et sur plaquette						
N° du moteur frappé						
Type du moteur						
Position du mot.		Frein-moteur				
Cylindrée	cm³	Frein de remorque			Dimensions ext. en mm	
Temps		Transmission	Treuil/Cabest.		Longueur	900
Refroidissement		Nombre vit. avant	Crochet rem.		Largeur	1'170
Entraînement		Vitesse en 1"	Voie avant		Hauteur	variable
Nombre d'axes	1	Vitesse en prise dir.	Distance axe AR/attache			570
Nombre de pneus	1	Bloquage différentiel	Diam. de braq.		Porte à faux arr.	330
Frein à pied -						
Frein à main						
Poids	avant	arr.	total	Pneumat.	avant	arr.
A vide			35	Dimension		3,50 - 8
Charge utile			95	Charge pneu		205
Total			130			4 Ply
Gar. de fabr.			130			
Poids max. garanti pr. train routier				Nombre de portes		Porte à faux arr.
						300
Direction: position			Marque du moteur		C.V. frein	
Alésage			Course		C.V. impôts	
Forme de la carrosserie		*)				
Nombre de places: total		(avant milieu arr.)			Places debout	

**).

Phares: marque	Indic. de direction	2/ combinés avec feux AR
Feux de croisement		
Feux de position		
Phare brouillard	Essuie-glace	
Feux arrières	2/ combinés avec clignoteurs	Avertisseur
Rélecteurs	2/ triangulaires, 15 cm de côté	Rétroviseur
Feu stop	2/ séparés	Indicateur de vitesse
Eclairage N° de contrôle	2/ combinés avec feux AR	Parties dangereuses
Phare marche arrière		
Equipement électr.	Volts	
Mesure du bruit	bB à	

Observations et exceptions

- *) Modèles : R M P = plateau
R M G = Galerie
R M L = Tourisme luxe (pont, galerie, supports de bâche et bâche)

**.) Equipement électrique : Doit être contrôlé par l'expert cantonal lors de l'immatriculation

Lieu et date de l'expertise-type Payerne, 9.4.63

La Commission d'expertise-type